



Intercéréales

PAIEMENT DE LA CVO INTERCEREALES

En application de l'accord interprofessionnel relatif au financement des actions techniques
et de promotion de la filière céréalière

N° déclarant :

Société :

Nom du Responsable :

Adresse :

Déclaration trimestrielle

Campagne

- Période du

Quantités de céréales collectées en tonnes (cf. Etats FranceAgriMer 2C et 2S)

Mois	Blé tendre	Orge	Maïs	Blé dur	Triticale	Seigle	Avoine	Sorgho	Riz
TOTAL									

Total toutes céréales (en T) (1) : T

CVO production Grains - Taux de la tonne : 0,63 € / T - Montant net CVO grains : (a) €

CVO collecte Grains - Taux de la tonne : 0,03 € / T - Montant net CVO grains : (b) €

Montant net à verser à Intercéréales : (a+b) €

Pour le :

Chèque N° du Banque

Virement N° Banque

Cocher cette case si vous n'avez pas collecté de céréales au cours de la période

Cocher cette case si la société a cessé définitivement toute collecte de céréales

Dans tous les cas, nous vous remercions de renvoyer ce formulaire à Intercéréales

A le Signature
Nom et qualité du signataire
Téléphone

(1) A l'exception des quantités déclarées de céréales transformées par un tiers et utilisées sur l'exploitation en alimentation animale dans le cadre d'un échange céréales

En cas de changement d'adresse ou de dénomination, ou d'erreurs dans les informations ci-dessus, cocher cette case et compléter le cadre 4 au verso